

Éditorial :

Tous les membres de l'URPS se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2018. Qu'elle vous apporte joie, santé et bonheur sur le plan personnel.

Sur le plan professionnel, les nuages noirs dont je parlais lors de mes vœux 2017 sont toujours sur nos têtes. Un nouveau président, une nouvelle ministre, mais toujours le règlement arbitral !

Toute l'équipe URPS, très soudée malgré ses origines syndicales différentes, travaille beaucoup non seulement pour vous représenter, pour vous défendre mais aussi pour arracher de petits avantages pour notre profession. L'ARS est rebelle ! Nous sommes écoutés, toujours, entendus parfois.



Dr Jean DESMAISON
Président de l'URPS

***Courage et confiance !
Bonne année 2018***



La lettre des vice-présidents :

Chères consœurs, chers confrères,

L'année 2017 est terminée et nous voilà à l'heure du bilan. C'est au travers de cette cinquième lettre informative que je vais le dresser.

L'URPS par son implication tout au long de l'année devient un acteur utile à la profession au sein de la Nouvelle Aquitaine. Elle a exprimé ses volontés sur divers sujets :

Volonté de soutien aux zones sous-dotées

- La volonté de l'URPS est de redynamiser les zones sous-dotées grâce à l'ouverture d'un service d'odontologie au CHU de Poitiers ainsi que d'un cabinet dentaire au CH de Périgueux inaugurés en 2017. En plus d'être les initiateurs de l'ouverture, l'URPS apporte un soutien financier aux étudiants de 6ème année exerçant dans ces structures.
- L'URPS va jusqu'à aider à la recherche de maîtres de stage parmi les praticiens libéraux pour les étudiants de 6ème année.
- Nous espérons ainsi favoriser l'installation de ces jeunes praticiens dans une région qu'ils auront découverte pendant leur formation.

Volonté d'engagement envers les plus démunis

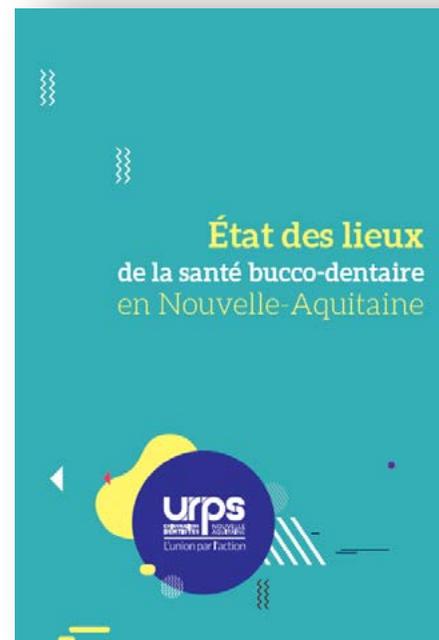
- La création de l'association Dépendance, Handicap et Précarité illustre cet engagement pour promouvoir et permettre la prise en charge de ces populations spécifiques.
- Ensuite, en mettant en place un partenariat avec l'Université de Bordeaux, l'URPS participe au financement des stages des étudiants en 6ème année au sein des EHPAD. Un recueil de données



réalisé lors de ces stages va permettre à l'URPS de dresser un état de la santé bucco-dentaire des patients dans ces institutions.

Volonté de participation à la politique régionale

- Comme les autres années, l'URPS a représenté les chirurgiens-dentistes libéraux à tous les échelons en 2017.
- L'URPS est présente et a bien été identifiée au sein de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (considérée comme le « Parlement régional de la santé ») et plus particulièrement au niveau de trois instances (assemblée plénière, commission prévention et commission médico-sociale).



- Nous avons contribué à l'élaboration du Plan Régional de santé et accentué notre participation aux instances départementales et locales de l'ARS (expérimentation PAERPA en Deux-Sèvres, Corrèze et agglomération bordelaise, contrats locaux de santé et plateformes territoriales d'appui...). Plus particulièrement, a été dénoncé l'irrationalisme du bucco-bus dans les Landes circulant dans les zones où exercent déjà de nombreux praticiens. Cette volonté permet de porter la voix de la profession dans chacune des instances. Nous sommes acteurs et prenons la parole à maintes reprises face à l'ARS.

Volonté d'obtention de statistiques professionnelles indépendantes

- En avril 2017, l'URPS a publié l'état des lieux de la santé bucco-dentaire en Nouvelle Aquitaine.
- En juin 2017, l'URPS et l'ORS ont publié les résultats d'une enquête sur l'état

bucco-dentaire des patients en cabinets libéraux de l'ex-région Poitou-Charentes.

- L'URPS a également participé à la création de l'Institut Inter-Régions en Santé Orale. Grâce à la participation de plus de 170 chirurgiens-dentistes sentinelles pour une durée de trois ans, nous envisageons de dresser un bilan minutieux sur l'offre et les besoins en soins. Ces données statistiques fiables et indépendantes seront utiles pour la défense de la profession vis-à-vis des institutions.

Volonté d'aide à la formation des chirurgiens-dentistes en Nouvelle Aquitaine

- L'URPS a apporté une aide financière pour l'acquisition de matériel aux praticiens ayant participé à une des 7 sessions de formation à l'utilisation du MÉOPA en cabinet libéral, qui se sont déroulées de janvier à juin 2017 sur toute la région.

Au final, l'URPS reste engagée pour la profession au niveau de chaque échelon quel qu'il soit, à l'échelle nationale et régionale, sur de nombreux fronts.

Je vous souhaite tous mes vœux pour 2018. Confraternellement,



Dr Jean-Nicolas ROLDAN

L'URPS avance :

En effet, l'URPS avance toujours et bien sûr elle continuera de le faire lors de cette nouvelle année qui, nous l'espérons tous, sera basée sur la prévention.

Au delà des espérances de notre profession, basées sur un changement de paradigme et sur l'amélioration de cet aspect préventif, tous les chirurgiens-dentistes continueront de se projeter sur l'évolution de leur métier, en se formant, en évoluant et en investissant.

La prévention se retrouvera aussi au cœur de notre URPS lors de cette année 2018 :

- De nouvelles formations sur le traitement du Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS) et du ronflement par Orthèse d'Avancée Mandibulaire (OAM) sont d'ors-et-déjà proposées afin que les praticiens apprennent à connaître et à traiter cette pathologie.
- La mise en place d'une protection de nos données médicales grâce au partenariat mis en place avec le GIP ESEA Nouvelle Aquitaine et sa messagerie sécurisée qui permettra

un dialogue inter-professionnel dans des conditions optimales.

- L'organisation d'un premier forum permettant aux étudiants de découvrir les charmes et les opportunités d'installation de notre si belle mais si vaste région où les trop nombreuses zones très sous-dotées posent un souci d'accès aux soins.

Le chantier est encore vaste mais l'enthousiasme de notre URPS et des praticiens de Nouvelle Aquitaine permettra encore cette année d'apporter sa pierre à l'édifice d'une santé buccodentaire en perpétuelle évolution.



Dr Sébastien ABIN

EN BREF...

Participez à notre enquête inédite : « L'URPS et la communication auprès des praticiens » !

Depuis la création de l'URPS Nouvelle Aquitaine en 2016, des outils de communication à destination des chirurgiens-dentistes libéraux ont été progressivement mis en place : lettre d'information, site internet, réseaux sociaux...

Pour poursuivre ses travaux et s'adapter au mieux à vos attentes, l'URPS Nouvelle Aquitaine est à votre écoute avec une première enquête. Pour participer, un questionnaire en ligne vous est proposé jusqu'au 15 février 2018. La durée estimée pour cette démarche est d'environ 5 min.

LE QUESTIONNAIRE EST DISPONIBLE À PARTIR DU SITE INTERNET www.urps-chirurgiensdentistes-na.fr , rubrique « le zoom ».



Formations 2018 : inscrivez-vous vite !

En partenariat avec l'UFSBD, l'URPS propose en 2018 deux thématiques de formations :
- **l'utilisation du MEOPA**
- **le traitement du Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS) et du ronflement par Orthèse d'Avancée Mandibulaire (OAM).**

Il s'agit d'une offre à tarif négocié, spécialement destinée aux chirurgiens-dentistes libéraux exerçant dans une commune de la région Nouvelle Aquitaine.

Formation Utilisation MEOPA

Bordeaux • 15 et 16 mars 2018

La Rochelle • 26 et 27 avril 2018

Dax • 3 et 4 mai 2018

Tulle • 28 et 29 juin

Formation clinique au traitement du SAOS par OAM

Agen • 22 mars 2018

Limoges • 14 juin 2018

Pensez à vous inscrire rapidement : trois sessions sur Bordeaux sont déjà complètes. Pour plus de renseignements, consulter le site internet www.urps-chirurgiensdentistes-na.fr , rubrique « **Actualités** »

f REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK !

Pour suivre régulièrement nos actualités, pensez à vous abonner à la page Facebook : « **URPS Chirurgiens-dentistes Nouvelle Aquitaine** ».

Parmi les sujets abordés, retrouvez des informations sur les politiques de santé, les pratiques de prévention, les formations, ou encore les recrutements et les ventes de cabinet sur la région...

3 questions à Noëlle Saint-Upéry

Issu de la fusion des ex-régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, le GIP ESEA Nouvelle-Aquitaine a été créé en mai 2017. Il s'agit désormais de la structure de développement de la e-santé en Nouvelle-Aquitaine.

Pouvez-vous rappeler les principales activités du GIP ESEA ?

Fort de l'expertise de ses 3 agences de proximité (Bordeaux, Limoges et Poitiers), le GIP ESEA porte des missions d'intérêt général et devient désormais l'acteur institutionnel de la santé numérique en Nouvelle-Aquitaine. Il participe donc à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie régionale d'e-santé portée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, en lien avec le socle commun de services numériques en santé accompagné nationalement par l'ASIP Santé sur :

- la mise en œuvre d'outils de coordination et de gestion de parcours ;
- les services de Télémédecine (téléconsultations, télésurveillances médicales, téléexpertises) ;
- les services d'orientation des patients Nouvelle-Aquitaine (également en partenariat avec l'ORUNA - Observatoire Régional des Urgences Nouvelle-Aquitaine) tels que ViaTrajectoire et le Répertoire Opérationnel de Ressources ;
- la Messagerie Sécurisée de Santé.

Le GIP accompagne aussi le volet e-santé des grands projets nationaux portés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, tels que Personnes Âgées En Risque de Perte d'Autonomie (PAERPA), Territoire de Soins Numérique (TSN) et la mise en œuvre des Plateformes Territoriales d'Appui (PTA).

La conduite et le développement des projets, menés dans un cadre normé et sécurisé pour veiller au respect de la confidentialité des données échangées et partagées, permettront d'accompagner et de promouvoir les usages de services numériques en santé au bénéfice notamment des professionnels de santé libéraux, des établissements de santé, des établissements sociaux et médico-sociaux et des usagers de la Région Nouvelle-Aquitaine.

En quoi la profession dentaire est-elle concernée ?

La profession dentaire peut trouver une véritable valeur ajoutée dans l'utilisation d'outils d'échanges numériques sécurisés en remplacement des courriers postaux ou de mails non sécurisés et non conformes aux réglementations en vigueur (CNIL et protection des données patients).

Quel premier bilan faites-vous de votre partenariat avec l'URPS et quelles sont les perspectives 2018 ?

L'URPS Chirugiens-dentistes, membre du GIP ESEA, a toujours été très active dans le domaine des échanges

d'informations patients via la Messagerie Sécurisée de Santé (MSS), notamment en Poitou-Charentes. L'objectif partagé serait de généraliser ces échanges à un grand nombre d'acteurs de la profession.

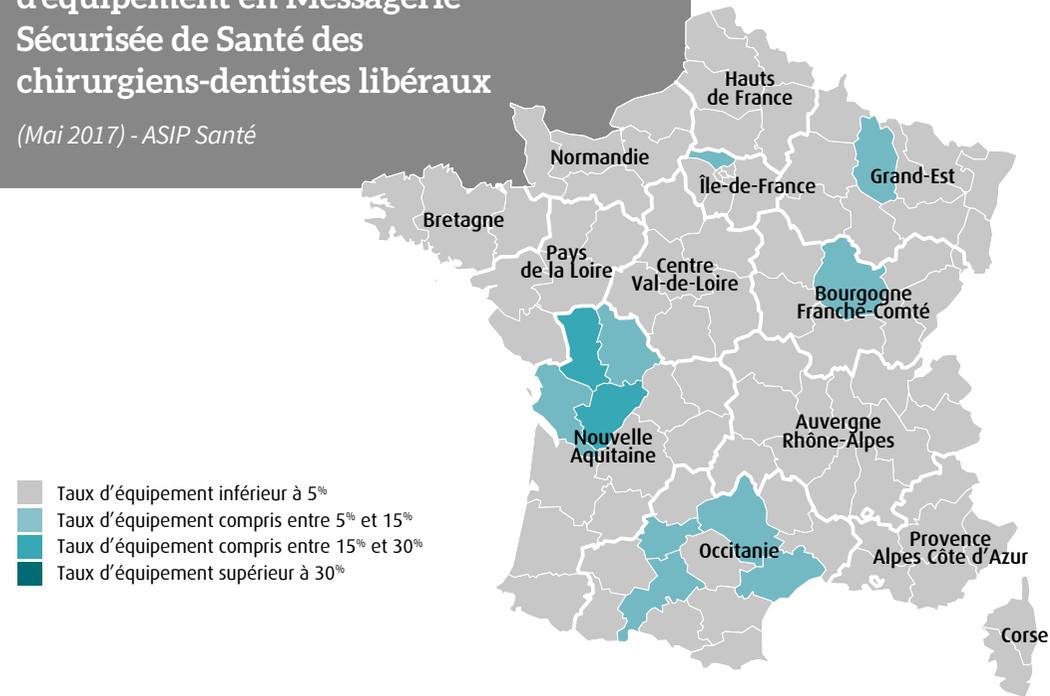
En 2018, un projet de promotion de la MSS à l'ensemble des professionnels chirurgiens-dentistes sera porté par l'URPS, avec l'appui des équipes du GIP ESEA. Par ailleurs, sur le second semestre, il est envisagé de pouvoir mettre en œuvre des premiers échanges de SCANS à travers l'utilisation de la nouvelle infrastructure régionale Krypton (Plateforme de partage et d'échanges d'images).



Noëlle Saint-Upéry
Directrice du GIP ESEA

Cartographie du taux d'équipement en Messagerie Sécurisée de Santé des chirurgiens-dentistes libéraux

(Mai 2017) - ASIP Santé



RETOUR SUR...

La Stratégie Nationale de Santé : le point de vue de l'URPS

Avant une adoption pour 2018, la Ministre des Solidarités et de la Santé a lancé une consultation publique sur la stratégie nationale de santé (SNS). La première version du document a été diffusée en novembre dernier. L'occasion pour l'URPS Nouvelle Aquitaine d'apporter sa contribution. En voici un résumé.

La stratégie nationale de santé (SNS) va constituer le cadre de la politique menée par le Gouvernement en matière de santé pour les cinq prochaines années. Quatre priorités sont identifiées : la promotion de la santé et la prévention, la lutte contre les inégalités sociales et territoriales, la qualité et la pertinence des soins, l'innovation pour une transformation du système de santé. Au vue de ces perspectives, l'URPS Nouvelle Aquitaine a tenu à faire une analyse critique, notamment sous l'angle de la santé bucco-dentaire.

De façon générale, **il faut reconnaître à travers les propositions une prise en compte simultanée de différents enjeux : enjeux de santé pour la population, enjeux d'organisation du système de santé et enjeux de protection sociale et de financement.** Il s'agit alors d'une avancée, dépassant la segmentation des approches habituellement conduites en France. De plus, la SNS met en avant la nécessité de faire évoluer le système

de santé, au niveau de l'organisation territoriale mais aussi par un recentrage sur l'organisation de la qualité et de la pertinence des soins.

Toutefois, la santé bucco-dentaire est assez peu mentionnée. Elle est abordée ponctuellement en termes de soins, et surtout pour les dépenses de santé liées aux prothèses. Or, la santé bucco-dentaire devrait intégrer à part entière les politiques de prévention et de promotion de la santé, à destination de l'ensemble des populations. En effet, elle est en étroite relation avec d'autres thématiques mises en avant dans la SNS : les addictions, l'alimentation, l'activité physique, la prévention de la perte d'autonomie, ainsi que la santé des enfants, des adolescents et des étudiants. Par ailleurs, la SNS souhaite développer une politique de repérage et de prise en charge précoces des pathologies chroniques. L'identification du risque carieux et la prise en charge des lésions détectées trouvent alors pleinement leur place. Afin de valoriser et d'intégrer la prévention aux pratiques des professionnels, l'URPS a également soutenu la mise en place d'un forfait dédié.

Passer d'un système de santé curatif à un modèle plus préventif... Oui, mais encore faut-il s'en donner les moyens ! L'identification des financements est un manque réel dans les propositions formulées. Des précisions s'imposent encore pour une meilleure crédibilité.